

accompagnement
des personnes
victimes d'exploitation
dans le cadre
de leur parcours
migratoire

Gironde

tél. : 06 98 39 70 42

courriel : ruelle33000@gmail.com

site : www.associationruelle.org

ruelle

relais urbain d'échanges et de lutte contre l'exploitation

REMERCIEMENTS

Le travail réalisé en 2013 est le fruit de la disponibilité, l'inventivité et l'enthousiasme d'un certain nombre de personnes.

Je tiens à remercier avant tout l'ensemble des intervenants professionnels de l'équipe et plus particulièrement, Marianick qui assure avec rigueur et humanité le suivi des personnes.

Merci également à Bérénise et à Fanny qui ont offert un espace de parole aux personnes suivies.

Aux membres du Conseil d'administration qui mettent au service de l'association leurs compétences et leur énergie. Et à toutes celles et ceux qui ont contri-

bué cette année à l'action de RUELLE : Alain Brun, Christophe Goussard, Marie et Stanislas Drouin, Benjamin Delalande, Alexandra Clavé Mercier, aux responsables des structures qui nous accueillent dans leurs locaux et aux adhérents de RUELLE qui croient en ce projet.

La vie d'une structure aussi petite, mais aussi ambitieuse que la nôtre n'est possible que grâce à la mobilisation et à l'énergie de tous. Je souhaite que l'année 2014 voie la confirmation de l'implication de chacun, mais également la concrétisation des nombreux projets que nous avons élaborés, concrétisation qui ne sera possible que si nous réussissons notre pari en termes économiques...

Bénédicte Legendre
Présidente de RUELLE

VIE ASSOCIATIVE

En 2013, RUELLE compte 29 adhérents.

Son conseil d'administration se compose de 6 personnes, qui se sont retrouvées à 8 reprises au cours de l'année.

L'année 2013 a permis l'embauche d'une salariée supplémentaire aux côtés de l'éducatrice spécialisée, la psychologue Bérénise.

Nos actions ont été soutenues financièrement par :

- la préfecture de la Gironde sur le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

- le Fonds Social Européen et ses co-financeurs (Conseil Régional Aquitaine, Conseils Généraux Gironde – Dordogne – Lot et Garonne – Pyrénées atlantiques, la Communauté Urbaine de Bordeaux, la Communauté Pau Portes des Pyrénées, la Mairie de Bordeaux, Aquitaine Active, et l'Union Européenne)
- la Fondation de France
- le Fonds de dotation pour la Culture Inpact
- les donateurs privés

BILAN QUALITATIF

L'association RUELLE (Relais Urbain d'Echanges et de Lutte contre L'Exploitation) reconnue d'**intérêt général**, a pour objet de lutter contre l'exploitation des migrants. Pour ce faire, il est essentiel de faire émerger ces situations afin de pouvoir rencontrer les victimes.

En 2013, nous avons :

- sensibilisé les professionnels à la question de l'exploitation des migrants,
- identifié les migrants victimes de tels faits,
- accompagné les victimes identifiées en leur donnant les moyens de redevenir sujets de leur vie,
- échangé sur les pratiques d'exploitation des migrants.

SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS

La détection des victimes est une difficulté centrale dans la lutte contre la traite des êtres humains. Les professionnels rencontrés connaissent souvent des situations d'exploitation de migrants : serveur d'un restaurant hébergé dans une cave, ouvriers du BTP logés dans des conditions indignes, travailleurs agricoles recevant un seul salaire pour l'ensemble de la famille, prétendus étudiants ne disant

pas un mot de français... Mais ils n'ont pas toujours conscience de l'existence de dispositifs juridiques et sociaux adaptés à ces personnes.

En 2013, grâce au soutien du Fonds Social Européen (FSE), nous avons donc contacté plus de 100 associations et institutions et rencontré directement 106 professionnels sur l'ensemble de la Gironde (médecins, travailleurs sociaux, sage femmes, associations caritatives...). Une demie journée d'échanges avec les professionnels a été organisée.

Vingt trois personnes exploitées – principalement dans le travail – nous ont été orientées par 18 organismes différents (personnes exploitées sur Bordeaux-CUB et hors Bordeaux-CUB). Dans 39 % des cas, nous avons été contactés par les services de police ou de gendarmerie spécialisés.

Nous avons signé une convention avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) pour détecter au plus tôt et prévenir les situations d'exploitation. Les membres de l'OFII pourront solliciter les professionnels de l'équipe de RUELLE pour qu'ils délivrent une information aux personnes identifiées comme susceptibles d'être victimes de faits d'exploitation et qu'ils puissent évaluer leur situation.

Un gros travail reste à accomplir auprès de la société civile pour toucher les personnes les plus en danger : des personnes isolées qui ne parviennent pas à demander de l'aide et ne sont pas connues par les institutions de droit commun.

Une convention entre le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux, le Parquet, la Protection judiciaire de la Jeunesse et RUELLE a été élaborée afin de faciliter l'identification et l'accompagnement des jeunes exploités dans la délinquance forcée. Elle devrait être signée au cours du premier trimestre 2014.

En 2014, nous allons poursuivre le travail de sensibilisation des professionnels de terrain (médecins, services sociaux, associations...) dans le cadre notamment d'un projet conduit avec la préfecture, les différents services de police spécialisés et des institutions publiques.

Dans ce cadre, quatre journées de sensibilisation seront proposées à des professionnels susceptibles d'être au contact de victimes de traite.

IDENTIFICATION DES SITUATIONS D'EXPLOITATION

Nous considérons qu'il y a exploitation lorsqu'une personne exerce une prestation sous une contrainte invoquée ou exercée par un tiers et en l'absence d'une rémunération correspondant au travail accompli.

La contrainte peut résulter d'éléments extérieurs à l'employeur, mais elle doit être

utilisée par ce dernier comme moyen de pression. En ce sens, l'«employeur» d'une personne accompagnée lui a fait miroiter pendant des années l'aide qu'il apporterait pour faire venir son enfant malade. La personne a compris qu'elle avait été exploitée le jour où il est devenu explicite que cette promesse était mensongère.

En 2013, nous avons rencontré **31 nouvelles personnes**.

Nous avons initialement envisagé de rencontrer le public de trois manières différentes : via des maraudes, sur les conseils de compatriotes et sur orientation des acteurs institutionnels ou associatifs.

Or, nous n'avons pas effectué de maraudes en 2013, faute de moyens suffisants.

Trois des 31 personnes sont venues vers RUELLE grâce à l'information donnée par un compatriote. Nous comptons sur cette dynamique pour atteindre les personnes les plus en dangers.

Afin de faciliter la prise de contact avec de potentielles victimes, nous nous sommes déplacés à 9 reprises, pour une première rencontre, dans les locaux des partenaires orienteurs. Lorsque les personnes se trouvaient hors Bordeaux-CUB, nous les avons souvent rencontrées dans des MDSI, grâce à un partenariat avec le Conseil Général de la Gironde. Ces déplacements visent à informer les personnes et à évaluer leur situation.

Lorsqu'il ne s'agit pas de faits d'exploitation, mais de situations complexes nécessitant un accompagnement, nous avons

réorienté la personne vers le service le plus adapté. Ce fut le cas à 8 reprises : personnes en situation de travail illégal, rémunérées de manière insuffisante, ou rendant quelques menus services moyennant le gîte et le couvert.

Le travail réalisé avec les 8 personnes que nous avons réorientées relève néanmoins pleinement des missions de RUELLE, au titre de la **prévention de l'exploitation**. Le fait qu'un professionnel ait un doute sur une situation nous laisse penser qu'on est a minima dans une situation de risque, qui suffit alors à justifier notre intervention. Aussi nous encourageons les professionnels à nous solliciter dès qu'ils identifient certains éléments comme inquiétants. Il incombe ensuite à l'équipe de RUELLE de procéder au travail d'identification et de décider à l'issue soit de la réorienter, soit de l'accompagner.

Nous avons rencontré **5 mineurs**. 3 ont été identifiés comme victimes de faits de traite des êtres humains. Trois d'entre eux commettaient des actes de délinquance.

Nous n'envisageons pas à ce jour pouvoir effectuer en 2014 des malfaides, pour des raisons financières, mais également parce qu'à ce jour, la priorité nous semble être sur les formes d'exploitation cachées, que nous ne pourrions détecter que grâce à la sensibilisation des professionnels, des membres de la société civile ou des compatriotes.

Ce n'est que lorsqu'une personne est identifiée comme victime d'exploitation,

qu'un **accompagnement** par l'ensemble de l'équipe lui est proposé.

ACCOMPAGNEMENTS

Le but de l'accompagnement peut se définir de la manière suivante :

aider la personne à **quitter physiquement le lieu d'exploitation** (accès à une solution en termes d'hébergement, alimentation, hygiène),

aider la personne à **s'émanciper de la relation d'exploitation** (accompagnement psychologique, social et juridique). Plus fondamentalement, l'émancipation implique de donner à la personne les moyens de redevenir sujet de sa vie. C'est la raison pour laquelle l'accès à une expression artistique, que ce soit comme auteur ou spectateur, est aujourd'hui au centre de l'accompagnement proposé.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Depuis le début de notre activité, c'est-à-dire depuis janvier 2012, **19 personnes accompagnées par RUELLE ont pu mettre un terme à la relation d'exploitation subie**.

La sortie physique du lieu d'exploitation

L'évaluation du danger est par définition difficile, mais elle reste une préoccupation première surtout lorsque la victime dénonce les faits aux autorités. Aussi, à chaque fois que cela est possible nous proposons un éloignement géographique dans les premiers mois de la procédure.

Ce choix s'est révélé judicieux pour une personne. À son retour dans la ville d'exploitation, après 2 mois d'éloignement, elle a subi des intimidations. Or, le temps écoulé et la régularisation de sa situation administrative lui ont permis de trouver moyens de se protéger. Quelques semaines plus tôt, elle n'aurait probablement pas été à même de résister à la pression subie et de solliciter une aide extérieure.

Notre intervention a par ailleurs permis de trouver un logement à 7 personnes.

9 personnes ont trouvé du travail depuis leur régularisation.

Une famille de 3 personnes est rentrée en Bulgarie, dans un foyer, en lien avec l'Agence Nationale Bulgare de lutte contre la traite des êtres humains.

Nous avons eu recours à 2 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et un lieu d'hébergement d'urgence, hors département, afin d'éloigner les personnes de leur lieu d'exploitation et de les protéger face à d'éventuelles représailles.

L'émancipation de la relation d'exploitation

Un financement de la Fondation de France a permis la mise en place d'ateliers cuisine et le détachement de l'éducatrice spécialisée sur des accompagnements ciblés.

Nous avons dans ce cadre travaillé sur la place des enfants comme facteur de vulnérabilité mais également de situations d'exploitation (sur ce point voir en annexe le bilan de l'étudiante en psychologie stagiaire à RUELLE).

Neuf femmes célibataires avec enfant en France et un couple avec une petite fille ont pu bénéficier de ces temps d'ateliers ainsi que d'orientations vers des sorties culturelles (en lien notamment avec l'association « Culture du Cœur ») ou vers les services de la Protection Maternelle Infantile.

Six femmes célibataires et un couple, parmi les personnes accompagnées sur l'année, ont un ou plusieurs enfants restés au pays.

Nous travaillons sur la dynamique de ces familles transterritoriales, afin d'aider les personnes à sortir de l'exploitation et à organiser le rassemblement de la cellule familiale dans les meilleures conditions.

L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

La coopération avec les autorités policières et judiciaires est définie dans le projet associatif de RUELLE comme un indicateur signifiant de l'émancipation à l'égard de la relation d'exploitation.

Aussi, le travail du juriste vise :

- une information sur les droits des personnes exploitées,
- un accompagnement vers les services de police (dépôts de plainte ou témoignage) et le suivi par un avocat lorsqu'une procédure est entamée. RUELLE met clairement en œuvre une démarche pro-active : il s'agit d'informer la personne en allant au-devant de sa demande pour l'inciter à se libérer de la relation d'exploitation.

Cette position se traduit très clairement dans le bilan :

Sur 23 personnes suivies en 2013, **13** ont **déposé plainte ou témoigné** devant les services de police ou gendarmerie.

Pour 10 personnes, une **procédure judiciaire** est en cours.

Nous avons dirigé 6 personnes vers des avocats spécialisés.

Pour une personne rencontrée en 2012, la procédure pénale est terminée et les auteurs ont d'ores et déjà été **condamnés**. La procédure devant les prud'hommes devrait avoir lieu en 2014.

5 personnes ont été **régularisées en 2013 au titre de l'article L316-1 du code du CESEDA**, titre de séjour délivré aux victimes de traite des êtres humains qui coopèrent avec les autorités de justice. Ce chiffre est particulièrement significatif de la spécificité de RUELLE au niveau national, puisque la priorité est donnée à la sortie de l'exploitation et la dénonciation des faits aux autorités judiciaires.

Un atelier collectif d'information sur la procédure, le fonctionnement de la justice, l'illustration concrète d'une audience a été organisé en vue d'explicitier les démarches dans lesquelles sont les personnes.

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Au cours de l'année, une dizaine de personnes a bénéficié d'entretiens individuels réguliers avec la psychologue.

Sur les 8 premiers mois de l'année, RUELLE a accueilli une stagiaire en master 2 de psychologie transculturelle. Une synthèse de son travail figure en annexe.

L'ART COMME PORTE DE SORTIE DE L'EXPLOITATION

C'est dans le cadre du travail d'émancipation à l'égard de la situation d'exploitation qu'a été mis en place le projet « Révéler l'invisible ». Il repose sur des ateliers photos destinés à permettre aux personnes d'exprimer leur ressenti par rapport à l'expérience vécue et à son affranchissement.

Les ateliers photos se déclinent suivant deux modalités :

La première pourrait s'intituler « l'évocation subjective » : il s'agit de prêter aux personnes un appareil pour photographier leur quotidien, leurs lieux, leurs objets, traduisant ainsi leurs désirs, leurs attentes, leurs rêves, leurs avenir mais aussi leurs contraintes et leurs souffrances.

La seconde modalité consiste en des rencontres bi-mensuelles organisées dans les locaux de l'association. Elles permettent de revenir sur l'avancée de leurs travaux. Christophe Goussard propose alors un regard personnel avec une vision subjective des lieux cités, des expériences vécues en mêlant des portraits « anonymes » et des objets leur appartenant. À l'écoute des témoignages des personnes, son travail s'articule autour de leurs mots pour éviter toute esthétisation d'une condition parfois difficile.

Pendant trois mois, Christophe Gousard effectuera un travail personnel sur les « lieux d'avant » après avoir recueilli les histoires des derniers arrivants dans le groupe.

Les personnes commencent à se projeter dans le projet d'exposition qui aura lieu au musée d'Aquitaine en octobre 2014.

Quelques semaines avant l'exposition, un week-end sera organisé avec les personnes, afin qu'elles réagissent sur leurs travaux pour finaliser les textes présentés dans l'exposition.

Les histoires émergent et le puzzle est en train de se mettre en place.

ÉCHANGES SUR LES PRATIQUES D'EXPLOITATION DES MIGRANTS

LA CRÉATION DU SITE INTERNET

Afin d'augmenter la visibilité de l'association, de communiquer autour de ses actions et de favoriser l'échange des savoirs sur l'exploitation des migrants, nous avons créé un site internet qui peut être visité à l'adresse suivante :

www.associationruelle.org

Ce site est notamment destiné à des victimes de traite et d'exploitation, des professionnels, des adhérents de l'association, mais aussi toute personne intéressée par cette problématique.

Son but est de sensibiliser le grand public aux réalités de la traite, fournir des références bibliographiques à des étudiants ou professionnels cherchant des sources scientifiques, proposer des indicateurs aux professionnels de terrain. Il permet à toute personne de nous solliciter sur une situation donnée.

LES ÉCHANGES AVEC LES AUTRES STRUCTURES ET ASSOCIATIONS

Le travail en réseau est une dimension essentielle du projet de RUELLE.

En avril, Mariannick a passé 2 jours, à Paris dans les locaux de l'association Hors la Rue avec l'équipe de prévention spécialisée envers les mineurs exploités, notamment.

Bérénise a pu intervenir, à la demande de l'association ETZ (Esclavage Tolérance Zéro, rebaptisée OICEM en fin d'année), aux journées d'études qu'ils organisaient à Nantes sur la traite des êtres humains, le 6 juin 2013.

Mariannick s'est rendue en octobre 2013 à une réunion, autour du plan national de lutte contre la traite des êtres humains au ministère du droit des femmes

Nous avons par ailleurs été sollicités pour participer à des réunions organisées à la demande du ministère des affaires étrangères en vue de procéder à une évaluation des actions de coopération de la France en matière de lutte contre la traite des

êtres humains. Nous n'avons pu y participer pour des questions de disponibilité.

L'éducatrice spécialisée participera en avril 2014, à une semaine d'échanges autour des bonnes pratiques en matière d'accompagnement des victimes de la traite des êtres humains, à Venise en Italie, grâce à une bourse de l'Union européenne.

LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC AUTOUR D'UNE EXPOSITION

Le projet « Révéler l'invisible » s'inscrit à la fois dans l'accompagnement artistique des personnes dans leur parcours de sortie de l'exploitation mais également

dans la volonté de sensibiliser le grand public aux problèmes liés à l'exploitation et à la traite. Le médium « photo » permet de construire une installation, une exposition, qui sera présentée à partir du 25 septembre 2014 pour une durée d'un mois au musée d'Aquitaine de Bordeaux. Ce temps de présentation sera l'occasion pour RUELLE d'interpeller le public sur ces sujets au cours de conférences et de visites commentées.

Permettre un contact émotionnel direct entre le public et les personnes suivies, via leurs photos, valorisera une communication construite à la fois sur la conscience et le ressenti.

À l'issue de ce travail nous souhaitons diffuser un livre associant photographies et écriture. Les contacts sont en cours avec un écrivain.

BILAN CHIFFRÉ

Nombre de personnes adressées à RUELLE en 2013	31
Femmes	23
Hommes	8
Dont 5 mineurs	

Origines	
Afrique sub-saharienne	9
Europe de l'Est	8
Afrique Centrale	7
Afrique de l'Ouest	3
Europe	2
Amériques	1
Asie	1

Nombre de personnes adressées en 2012 toujours accompagnées en 2013	3
Nombre de nouvelles personnes accompagnées par RUELLE en 2013	23
Nombre de personnes réorientées vers un service plus adapté à leur situation	8

Type d'exploitation	
Exploitation par le travail	11
Exploitation sexuelle	6
Esclavage domestique	3
Délinquance forcée/mineurs	3

Service orienteur	
Orientée par les services police/Préfecture/gendarmerie	9
Institutions (OFII-Inspection du travail-Hôpitaux-Préfecture)	8
Associations	11
Rencontres directes/compatriotes	3

Lieu d'exploitation-de résidence de la personne	
Personnes sur Bordeaux/CUB	21
Personnes hors Bordeaux/CUB	10

Nombre de femmes exploitées avec enfants en France	7
Nombre de familles accompagnées dont 1 membre est exploité	2
Nombre de femmes exploitées avec enfants au pays	5
Nombre de personnes orientées par RUELLE vers services de police	8
Nombre de personnes accompagnées dans un retour au pays	1 famille soit 3 personnes
Nombre de personnes éloignées de Bordeaux en 2013	3 familles soit 5 personnes

ANNEXE

SYNTHÈSE DU TRAVAIL DE LA STAGIAIRE PSYCHOLOGUE :

Elle a assisté aux rencontres de la psychologue avec le public de l'association et a elle-même conduit un certain nombre d'entretiens autour de la question particulière du lien mère enfant. Au cours de ce travail, qui s'est conclu par un mémoire, elle a pu montrer toute l'importance des dynamiques familiales et intersubjectives dans l'influence qu'elles peuvent avoir sur le parcours des sujets. La plupart des personnes suivies ont un ou plusieurs enfants à assumer. Dans la majorité des cas, elles sont séparées de leur famille restée au pays. Elles doivent quitter les leurs pour assurer leur bien-être quotidien. Ces femmes sont alors prises dans des conflits de loyauté entre le désir profond d'assurer une présence affective relayée par une proximité physique et la nécessité de soutenir le bien-être économique et matériel qui passe par la migration.

À ce contexte conflictuel, vont se rajouter des difficultés liées à l'expérience de la traite qui met à mal l'organisation du système familial et les relations interpersonnelles qui s'y tissent. Il est bien souvent très compliqué pour ces mères de verbaliser et de partager leur vécu traumatique de la situation d'exploitation. Le parcours de traite est vecteur d'une honte paralysante et déstructurante pour

le sujet. L'absence de reconnaissance symbolique de la victime par ceux qui l'ont exploitée et par la société d'accueil contribue au traumatisme. Le sujet ne peut répondre aux attentes sociales et familiales puisqu'il ne peut satisfaire ses besoins économiques. Ces mères qui ont quitté leur famille dans une perspective d'émancipation économique se retrouvent donc cernées par le silence et la honte de ne pas avoir pu rembourser cette dette matérielle et symbolique. C'est comme si l'expérience de la traite venait paralyser les capacités créatrices du sujet, l'enfermant dans l'impossibilité de transcender la rupture qu'impose toute migration. L'exploitation contraint ces mères au silence, empêchant la mise en place de tout aménagement familial, et empêchant aussi leur propre famille de reconnaître cette place de victime.

Pour accompagner ces sujets vers la sortie matérielle et symbolique de la situation d'exploitation, il faut donc commencer par les amener à élaborer sur la reconnaissance de leur condition de victime. Si la nécessité d'assurer aux siens une vie meilleure peut être un facteur explicatif de l'entrée dans la situation d'exploitation, la famille va constituer bien souvent un appui contenant vers la sortie de cette expérience, venant étayer les assises narcissiques de la victime, et l'aidant à transformer ses représentations négatives

d'elle-même et du monde qui l'entoure. En d'autres termes, la famille constitue un facteur de résilience incontournable. Mais cette action bienfaitrice ne peut être menée que si le sujet est en capacité de partager son expérience afin d'être reconnu par les siens dans les vicissitudes de son parcours. Pour cela, il faut aussi que les liens avec la famille aient été maintenus,

malgré l'expérience de la traite, ou qu'ils soient reconstruits en aval. C'est dans ce contexte que l'accompagnement psychologique proposé par RUELLE vient ou vise à étayer les liens vitaux qu'entretiennent les sujets avec leurs proches, répondant ainsi à ces problématiques familiales complexes au plus près de la réalité traumatique du parcours des victimes.